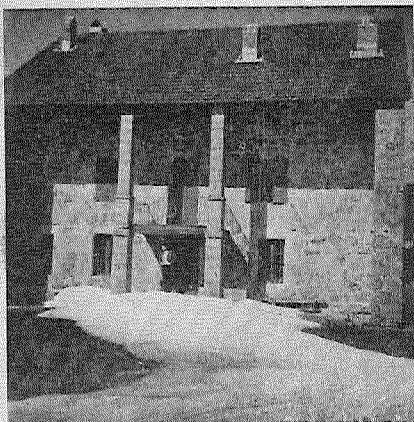


Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Mont Lozère Une histoire qui commence en 1958



SOCIÉTÉ ANONYME POUR
L'AMÉNAGEMENT & L'EXPLOITATION
DU
MONT-LOZÈRE

STATUTS



MONT-LOZÈRE : Maison de la Barque

SIÈGE SOCIAL :

MAIRIE DE VILLEFORT (LOZÈRE) - TEL. : 26

SIÈGE ADMINISTRATIF :

CHAMBRE DE COMMERCE, ALÈS (GARD) - TEL. : 8.68

STATUTS

DE LA
SOCIÉTÉ ANONYME POUR L'AMÉNAGEMENT
ET L'EXPLOITATION DU MONT-LOZÈRE

TITRE I

CREATION — OBJET — SIEGE SOCIAL — DUREE

Article 1. — Il est formé, sous la dénomination de « Société Anonyme pour l'Aménagement et l'Exploitation du Mont-Lozère », une Société anonyme qui existera entre les propriétaires des actions ci-après créées et sera régie par les lois en vigueur sur les Sociétés et, notamment, par le décret-loi du 28 décembre 1926, le décret portant règlement d'administration publique du 17 février 1930 et textes subséquents, ainsi que par les présents statuts.

Article 2. — Cette Société a pour objet :

1° — la création et l'exploitation de tous points et centres d'intérêt touristique en montagne, dans les cantons de Villefort (Lozère), Le Pont-de-Montvert (Lozère), le Bleynard (Lozère), Génolhac (Gard), notamment sous la forme de transports et de remontées mécaniques.

2° — la création et l'exploitation de tous Services de transports en commun de nature à améliorer les communications entre les cantons de Villefort, le Pont-de-Montvert, le Bleynard, Génolhac et les pays voisins.

3° — la création, l'aménagement et l'exploitation de tous établissements ou entreprises de nature à servir les intérêts généraux des cantons précités, en y favorisant l'essor du tourisme ; et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, immobilières se rattachant à l'objet social et pouvant en favoriser l'extension et le développement.

BREF HISTORIQUE

1958 > fin des années 1990 :

SIS (actuellement SMAML) = SIVOM des Hautes Cévennes + SIVOM de Villefort

Fin des années 1990 (période de requalification du site et abandon ski alpin)

SIVOM des Sources du Tarn intègre le SIS

Débutent alors la construction des chalets et en 2007 le démantèlement des remontées mécaniques.

FONCTIONNEMENT

Budget principal ET Budget eau assainissement :
3 SIVOM contribuent au 1/3 des dépenses
A ce jour environ 8 000 €.

Budget ski :

Supporte les infrastructures sous délégation de service public avec la SELO jusqu'au 31/12/2022.

Pour équilibrer le budget ski le CD 48 apporte une contribution annuelle de 54 000 €.

Convention d'occupation établie entre SMAML et ONF.

ÉVOLUTION STATUTAIRE

2015 : Evolution des statuts

SIS → SMAML (Syndicat Mixte d'Aménagement du Mont Lozère)

Conduire des projets structurants à l'échelle du Massif du Mont Lozère

C'est ainsi que les projets TERRARURAL ont pu voir le jour et tout dernièrement le Pôle de Pleine Nature du Mont Lozère.

ADMINISTRATION

Forme juridique : syndicat mixte fermé

Siège : mairie de Villefort

Représentation : 2 élu-e-s et 1 suppléant pour chaque EPCI.

- CA Alès : Messieurs Patrick Deleuze (1^{er} VP), Georges Besse-Desmoulières et suppléant M Christian Charles
- CC Cévennes Mont Lozère : Messieurs Michel Reydon (2^{ème} VP), Alain Jaffard et suppléant M Jean Pierre Allier
- CC Mont Lozère : Madame Evelyne Mouret, Monsieur René Causse et suppléant M Jean Marie Boisset.

GESTION

Secrétaire : Marina Badou (8h / semaine)

Animatrices : Herminie Gravier > Pôle de Pleine Nature (temps plein)

Claire Allays > Terrarural 2017 (mi-temps 6 mois)

PÉRIMÈTRE D'ACTION DU SMAML



COMPÉTENCES

Régaliennes	P P NATURE	TERRARURAL
Gestion courante	Contractualisation du projet des APN avec le GIP Massif Central	Actions 2017 :
Eau Assainissement	Harmonisation	- Jus de pomme (CA Alès)
Station Mas de la Barque avec DSP SELO.	Développement	- Ferme de reconquête à Prévenchères (CC Mont Lozère)
	Promotion	- Le chemin qui parle (CC Cévennes Mont Lozère)
	Mobilité (en projet)	
	Prospective avec les autres stations sud du Massif Central (en cours)	

MOYENS FINANCIERS

Régaliennes	P P NATURE	TERRARURAL
Gestion courante. Budget Principal. Participation par EPCI : 2017 : 16 000 € 2016 : 7 920 €	Coût sur 5 ans. <u>Dépenses</u> : 1 724 599 € <u>Recettes</u> :	Actions 2017. - Jus de pomme : 14 450 €
Eau Assainissement. Prix m ³ cumulé : 6,42 €	Europe, Région, CD 48 et 30 : 825 000 € CREPS Vallon Pont d'Arc : 100 000€ de main d'œuvre	- Ferme de reconquête à Prévenchères : 15 700 €
Station Mas de la Barque avec DSP SELO. Location ONF : 7 000 € Foncier non bâti : 8 000 €	Autofinancement 3 EPCI : 799 599 €	- Le chemin qui parle : 13 300 €

PROSPECTIVE

Aujourd'hui

MONT LOZÈRE FINIELS

Propriétaire SDEE
*Gestionnaire par
DSP la SELO.
(Fin DSP
décembre 2017)*

MAS DE LA BARQUE

Propriétaire SMAML
*Gestionnaire par
DSP la SELO
(Fin DSP
décembre 2022)*

Demain

MONT LOZERE FINIELS MAS DE LA BARQUE

**Propriétaire
SMAML**

Quelle DSP pour
Mont Lozère
Finiels ?
*Gestionnaire par
DSP SELO pour
Mas de la Barque
jusqu'en 2022*

DEVENIR GESTION GLOBALE PROBLÉMATIQUE

Actuellement :

Le SMAML et le SDEE, délégataires des stations de pleine nature du Mas et du Mont Lozère fonctionnent avec une aide annuelle du CD 48 d'un montant respectif de :

54 000 € et 100 000 €

La loi NOTRe interdit aux départements de financer les collectivités (perte compétence économique).

OPPORTUNITÉ

L'article L 342-9 du code du tourisme modifié par la Loi 2006-437 du 14 avril 2006 article 24 paru au JO du 15/04/2006, **autorise les départements à financer les stations de ski équipées de remontées mécaniques.**

Au cours d'une réunion de travail en présence des élu-e-s et structures concernées, il a été décidé d'approfondir la réflexion d'ordre statutaire, réglementaire et financier pour étudier la gestion globalisée des 2 stations de pleine nature du Mont Lozère.

Un groupe de travail a été constitué.

- J FERRIER, directeur SDEE
- J De LESCURE, Pdt de la CDC Mont Lozère
- P DELEUZE membre SMAML (délégué de la CA d'Alès)
- M REYDON membre du SMAML (maire de Vialas délégué de la CC Cévennes Mont Lozère)
- R CAUSSE Pdt du SMAML
- F COURTES CD 48
- G CHARRADE ou L FAGES et DGS, Conseil Départemental Lozère

En espérant avoir été clairs et concis.

Les membres du SMAML



Vialas mars 2017

Présentation au conseil communautaire Cévennes Mont Lozère